



**VRS** Vereinigung Rettungssanitäter Schweiz  
**ASA** Association Suisse des Ambulanciers  
**ASS** Associazione Svizzera Soccorritori

Bahnhofstrasse 7b www.vrs-asa.ch Tel. 041 926 07 74  
6210 Sursee info@vrs-asa.ch

## INVITATION

à

### **l'assemblée générale de l'ASA**

**Date:** Jeudi 12 mai 2022

**Heure:** 17h00

**Lieu:** Forum Fribourg  
Rte du Lac 12  
1763 Granges-Paccot

<https://www.forum-fribourg.ch/fr/acces/>

Chers membres,

Nous sommes heureux de vous inviter à l'assemblée générale de cette année. Ci-après, vous trouverez l'ordre du jour avec les informations y relatives.

Veillez noter que les inscriptions commencent à 16h30. Nous vous prions d'arriver à l'heure afin que l'assemblée générale puisse commencer ponctuellement à 17h00.

Nous nous réjouissons d'accueillir de nombreux participants lors de l'assemblée générale de cette année.

Avec nos meilleures salutations

**Association Suisse des Ambulanciers (ASA)**

Michael Schumann  
Président

Renaud Jaquet  
Vice-Président

## Ordre du jour

1.	Accueil .....	3
2.	Élection des scrutateurs/-trices.....	3
3.	Approbation du procès-verbal de l'AG 2021 .....	3
4.	Approbation du rapport annuel 2021 .....	10
5.	Rapport sur l'utilisation des actifs VRR – fonds des cas juridiques .....	11
6.	Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2021 .....	12
7.	Décharge au comité .....	18
8.	Élections (comité, organe de révision).....	18
9.	Approbation du programme annuel 2022 .....	19
10.	Motions .....	20
11.	Motion de changement de nom et de logo, nouveau : Swiss Paramedic Association / adaptation des statuts .....	20
12.	Approbation du budget 2022 .....	22
13.	Adoption des cotisations des membres 2023 .....	25
14.	Divers .....	25

**1. Accueil****2. Élection des scrutateurs/-trices****3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2021**

Le comité de l'ASA propose d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale 2021.

---

<b>Forme</b>	Résolution circulaire écrite en ligne
<b>Date d'échéance</b>	Mercredi le 30 juin 2021
<b>Comité</b>	Michael Schumann, président Renaud Jaquet, vice-président Michel Eigenmann, membre du comité David Hedinger, membre du comité Christine Hunziker, membre du comité Andreas Jöhl, membre du comité Peter Ott, membre du comité Elmar Rollwage, membre du comité Myriam Schild, membre du comité
<b>Secrétariat général</b>	Katja Sieger, secrétaire générale (procès-verbal)
<b>Membres</b>	241 votes validés des membres

**Introduction**

En raison de la situation incertaine et de l'annulation du Congrès suisse de médecine d'urgence, l'AG de l'ASA 2021 s'est à nouveau tenue par résolution circulaire écrite.

Par conséquent les votes de l'assemblée générale ont été organisés par écrit et par voie de circulaire. Les votes reçus jusqu'à la date d'échéance - seulement complètement remplis - ont été comptés pour le vote.

241 votes valides ont été comptés. La majorité absolue est de 121 voix.

Le Comité les remercie tous pour le vif intérêt manifesté.

**1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020**

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2020 a été publié avec les documents de l'invitation.

Oui : 229

Non : 0

Abstentions : 12

**Le procès-verbal est approuvé par les membres.**

## 2. Approbation du rapport annuel 2020

Le rapport annuel du président a été publié avec les documents de l'invitation.

Dans le rapport annuel 2020, on revenait surtout sur les conditions difficiles durant l'année de la pandémie de Covid-19 qui engendraient du travail supplémentaire dans les services de sauvetage. Malgré la pandémie, l'ASA était en mesure de lancer des projets importants ainsi qu'une enquête sur la première phase de la pandémie de Covid-19 auprès des membres. L'enquête permettait d'obtenir des informations essentielles concernant les concepts de pandémie et les mesures d'hygiène qui existent déjà mais démontrait également encore quelques défauts. Dans ce contexte, l'ASA arrivait également à imposer avec succès deux prises de position importantes concernant la reconnaissance du Covid-19 comme maladie professionnelle et la priorisation de la vaccination du personnel du sauvetage.

Le lancement de l'App n'a toujours pas pu être réalisé en raison de la crise du coronavirus (difficultés chez le fournisseur), ce que le comité regrette beaucoup. Par ailleurs, il n'était pas possible d'organiser le Congrès suisse de médecine d'urgence et la manifestation «ASA en dialogue». Le comité espère de nouvelles perspectives et une "nouvelle normalité" pour l'année à venir et souhaite à tous les membres beaucoup de confiance, de force et de patience.

Oui : 235  
Non : 0  
Abstentions : 6

**Le rapport annuel 2020 est approuvé par les membres.**

## 3. Rapport sur l'utilisation des actifs VRR – fonds des cas juridiques

En 2008, l'association Droit au service de sauvetage (VRR) avait, dans le cadre de sa dissolution, transmis ses actifs à l'ASA.

Par la suite, l'ASA avait constitué un fonds pour les cas juridiques, fonds qui présentait une somme globale de Fr. 20'272.95 au 31.12.2019.

Tous les membres actifs de l'ASA bénéficient de **l'assurance de protection juridique collective** que l'ASA a conclue avec l'assurance CAP Protection juridique à Zurich.

L'ASA verse la prime directement à la CAP. À partir du 1.1.2020, la prime avait été augmentée de Fr. 30.- à Fr. 35.- par membre/année. Au lieu d'augmenter la cotisation des membres, le comité de l'ASA avait décidé de dissoudre une partie de la provision du fonds des cas juridiques.

Pour le versement de la prime 2020 à la CAP, le montant de Fr. **10'000.-** (solde Fr. 10'272.95) était versé du fonds des cas juridiques.

## 4. Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2020

En 2020, l'évolution du nombre des membres était positive. L'augmentation du nombre des membres représentait environ 3 à 4%. À la fin 2020, l'ASA comptait 1'850 membres.

Les comptes annuels bouclent moins bien que budgétisés. Au lieu d'une perte de Fr. 4'262.-, le résultat présente une perte de Fr. 5'430.-. Cela est surtout dû au Congrès suisse de médecine d'urgence qui n'a pas permis de générer des recettes, mais qui a engendré des dépenses supplémentaires puisqu'il fallait l'annuler à la dernière minute en raison de la pandémie de Covid-19.

Il fallait faire face à d'autres dépenses importantes qui n'étaient pas prévues, p.ex. : AG 2020 qui devait être organisée sous forme écrite / renseignements concernant le Covid-19 (entre autres enquête auprès des membres, reconnaissance du Covid-19 comme maladie professionnelle chez les ambulanciers et les techniciens ambulanciers) / à cause du fournisseur, il n'était pas possible de mettre en pratique l'app de l'ASA / révision complète du site internet, etc. En gros, les autres produits et charges correspondent au budget.

Les provisions pour les projets des sections étaient de nouveau constituées dans un compte séparé. En tout, ceux-ci augmentaient de Fr. 15'930.-.

Au 31.12.2020, le capital de l'association s'élève à Fr. 137'051.75.

## VRS

Invitation à l'assemblée générale 2022

### **Vote sur les comptes annuels 2020 :**

Oui : 232  
Non : 0  
Abstentions : 9

### **Vote sur le rapport de l'organe de révision 2020 :**

Oui : 230  
Non : 0  
Abstentions : 11

**Les comptes annuels 2020 et le rapport de l'organe de révision 2020 sont approuvés par les membres.**

## **5. Décharge au comité**

On demande la décharge du comité pour l'exercice 2020.

Oui : 220  
Non : 2  
Abstentions : 19

**Les membres donnent décharge au comité.**

## **6. Élections (comité, organe de révision)**

Vous trouverez ci-dessous les résultats des élections pour une nouvelle période 2021-2022 du comité.

### **6.1 Élections Comité**

Michael Schumann se présente en vue de sa réélection en tant que président de l'ASA.

Oui : 219  
Non : 6  
Abstentions : 16

**Michael Schumann est réélu en tant que président de l'ASA pour une nouvelle période.**

---

Renaud Jaquet se présente en vue de sa réélection en tant que vice-président de l'ASA.

Oui : 217  
Non : 4  
Abstentions : 20

**Renaud Jaquet est réélu en tant que vice-président de l'ASA pour une nouvelle période.**

---

Michel Eigenmann se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 208  
Non : 3  
Abstentions : 30

**Michel Eigenmann est réélu pour une nouvelle période en tant que membre du comité.**

---

## VRS

Invitation à l'assemblée générale 2022

David Hedinger se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 213  
Non : 0  
Abstentions : 28

**David Hedinger est réélu pour une nouvelle période en tant que membre du comité.**

---

Christine Hunziker se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 213  
Non : 4  
Abstentions : 24

**Christine Hunziker est réélue pour une nouvelle période en tant que membre du comité.**

---

Andreas Jöhl se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 211  
Non : 4  
Abstentions : 26

**Andreas Jöhl est réélu pour une nouvelle période en tant que membre du comité.**

---

Peter Ott se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 207  
Non : 3  
Abstentions : 31

**Peter Ott est réélu pour une nouvelle période en tant que membre du comité.**

---

Elmar Rollwage se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 204  
Non : 6  
Abstentions : 31

**Elmar Rollwage est réélu pour une nouvelle période en tant que membre du comité.**

---

Myriam Schild se présente en vue de sa réélection en tant que membre du comité.

Oui : 214  
Non : 2  
Abstentions : 25

**Myriam Schild est réélue pour une nouvelle période en tant que membre du comité.**

---

## 6.2 Élections de l'organe de révision

Le comité propose de désigner la Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision.

Oui : 214  
Non : 2  
Abstentions : 25

**La société Truvag Revisions AG est désignée comme organe de révision.**

## **7. Approbation du programme annuel 2021**

Le programme annuel 2021 a été publié avec les documents de l'invitation.

Oui : 224  
Non : 2  
Abstentions : 15

**Le programme annuel 2021 est approuvé par les membres.**

## **8. Motions**

### **8.1 Motions des membres**

Aucune motion des membres n'a été soumise.

### **8.2 Motions du comité**

Le comité ne soumet aucune motion.

## **9. Approbation du budget 2021**

Le budget 2021 a été publié avec les documents de l'invitation.

Le budget 2021 prévoit une perte de Fr. 12'438.66.

Cette année, une réunion stratégique aura de nouveau lieu. Le coût de la consultation avec la direction de l'association a été budgété à Fr. 6'000.-.

Dans tous les domaines, seulement des adaptations mineures ont été apportées sur la base de l'année précédente et de l'évolution du nombre des membres.

La planification financière était adaptée en conséquence afin que le capital propre ne tombe pas sous le seuil des Fr. 100'000.-. Pour le Congrès suisse de médecine d'urgence, le budget ne prévoit toujours pas de bénéfice, car il a dû être à nouveau annulé en 2021.

Oui : 225  
Non : 0  
Abstentions : 16

**Le budget 2021 est approuvé par les membres.**

## **10. Adoption des cotisations des membres 2022**

Les cotisations des membres ne changent pas pour 2022.

- Membre actif\* Fr. 120.-
- Membre junior Fr. 40.-
- Membre passif Fr. 55.-

\* Les membres des sections suivantes paient une cotisation supplémentaire de Fr. 20.-/année :  
FR, GE, NE, VD, VS, TI, Ostschweiz

Oui : 233  
Non : 2  
Abstentions : 6

**Les membres approuvent que les cotisations des membres ne changent pas pour 2022.**

## **11. Divers**

Les demandes d'intervention suivantes ont été soumises par les membres :

*Adrian Bertolaso:*

*«Ganz herzlichen Dank für die Unterstützung der Sektionen! Dies ist sehr wertvoll und schätze ich sehr! Beste Grüsse Adrian»*

*Denise Probst:*

*«Besten Dank für all eure Arbeit in der Corona Zeit.»*

*Ignace Pirrello:*

*«Non, pas de remarque. MERCI pour votre implication. Cordiales salutations»*

*Beda Suter:*

*«Danke für euren Einsatz...»*

*Marco Keller:*

*«Vielen Dank für Eure grosse Arbeit und einfach weiter so.»*

*Giacomo Pagnoni:*

*«Le comunicazioni ufficiali dell'ASA DEVONO includere la lingua italiana.»*

*Thorsten Schuck:*

*«Herzlichen Dank an den Vorstand für die gute Arbeit.»*

*Helge Regener:*

*«Ein grosser Dank für Euren unermüdlichen Einsatz! Herzliche Grüsse aus Nottwil, Helge»*

*Sébastien Jordan:*

*«Merci pour votre engagement.»*

*Sandrine Dénéreaz:*

*«Avec mes remerciements pour le travail et votre engagement. Meilleures salutations»*

*Eric Fatio:*

*«Monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres du Comité,  
Je tiens, dans un premier temps, à vous remercier pour votre engagement.  
La crise COVID-19 a démontré de l'importance du rôle du personnel extrahospitalier. Il me semble qu'il est maintenant temps de demander aux Chambres fédérales de modifier la LAMal (art. 25 lettre g) en demandant que les prestations de soins effectués par les ambulanciers\ères puissent être facturées, au même titre que les chiropraticien.»*

*Evelyne Kropf:*

*«MERCI pour votre investissement et travail.»*

*Stéphane Sirena:*

*«Merci.»*

*Olivier Stryjski:*

*«Il serait intéressant d'avoir un peu plus de représentant Romands et Tessinois au comité.»*

*Jan Rohrbach:*

*«Merci pour votre travail! Meilleures salutations»*

*Joël Bauer:*

*«Merci au comité pour votre engagement pour notre profession.»*

*Felix Brinkmann:*

*«Vielen Dank für die professionelle Arbeit in den verschiedensten Bereichen. Ich würde mir wünschen, dass die Möglichkeit eines FH-Abschlusses weiterforciert wird und eine neue Zukunftsperspektive bietet. Nicht nur als Weiterqualifikation für Rettungssanitäter/innen, sondern auch für das Berufsbild allgemein. Durch wissenschaftliche Arbeiten können wir gemeinsam das Berufsbild weitervorantreibend und die hohe Qualität der Arbeit besser nachweisen und weiterentwickeln.»*

*David-Ulrich Rade:*

*«Danke an den Vorstand für die gute Arbeit!»*

*Fausto Capponi:*

*«Merci pour votre investissement!»*

Michael Schumann remercie tous les membres pour leur participation à la résolution circulaire écrite de l'ASA de cette année.

Pour le procès-verbal :

**Association Suisse des Ambulanciers (ASA)**



Katja Sieger  
Secrétariat général

## 4. Approbation du rapport annuel 2021

Le comité de l'ASA propose d'approuver le rapport annuel 2021.

La pandémie de Covid-19 nous accompagne désormais depuis déjà deux ans et nous avons tous envie que cette période spéciale se termine. Elle a laissé des traces, et cela également dans le domaine du sauvetage. Ce n'est sans doute pas un hasard si la pénurie de personnel qualifié dans les services de sauvetage s'est aggravée au cours des derniers mois. Selon nos observations, des collaborateurs ont réduit leur taux d'occupation au service de sauvetage ou ont même quitté la branche dans de nombreuses régions. Il n'est pas facile d'obtenir des chiffres clairs à ce sujet. Certains paramètres confirment toutefois la pénurie de personnel qualifié :

- *Taux de chômage* : il n'y a pratiquement pas d'ambulanciers/-ères ou techniciens/-nes ambulanciers/-ères au chômage.
- *Taux de postes vacants* : dans de nombreux services de sauvetage, des postes vacants restent à repourvoir pendant longtemps.
- *Taux de candidats par poste vacant* : il y a trop peu de candidats pour les postes vacants.
- *Croissance de l'emploi* : le volume des interventions augmente, des postes supplémentaires ont été créés, dont certains ne peuvent pas être occupés.
- *Besoin de remplacement démographique* : de nombreux départs à la retraite sont prévus, d'une manière générale, moins de jeunes postulent pour les places de formation.

Toutes les régions de la Suisse ne sont pas touchées de la même manière. Au cours de ces prochains mois et années, l'ASA s'engagera néanmoins avec toute son énergie pour élaborer des solutions possibles. Il faut créer de nouvelles possibilités de développement et des conditions de travail intéressantes qui rendent la branche des services de sauvetage attractive.

Dans ce contexte, il est notamment aussi important que les professions du sauvetage soient correctement commercialisées. C'est pour cette raison, qu'en 2021, l'ASA a créé le groupe de travail «Médias + prises de position». Sous la direction du président, le groupe se réunit quatre fois par année pour discuter des positions actuelles de l'ASA. Entre ces séances, il s'agit de réagir rapidement et de manière flexible aux demandes et aux rapports des médias. Des prises de position de l'ASA sur différents thèmes ont pu être rédigées et publiées sur le site internet. En collaboration avec des membres sélectionnés, un code de déontologie a par ailleurs été développé et publié qui a pour objectif de promouvoir une compréhension commune de l'action éthique. L'ASA était également très présente grâce à la représentation dans différents organes et groupes de travail dans le domaine du sauvetage : différent/-es représentants/-es travaillaient ainsi, entre autres, au sein du groupe de travail chargé de la révision du plan d'études cadre pour les ambulanciers/-ères ES. La consultation sur le plan d'études cadre adapté aura lieu en 2022.

Au sein de l'ASA, il existe toujours le besoin de dialoguer. À la fin de l'été, il était ainsi possible d'organiser une manifestation en ligne en trois langues au cours de laquelle, les régions linguistiques, respectivement les animateurs correspondants (all, fr, it), abordaient des thèmes régionaux pour en discuter avec les participants. Afin que l'ASA puisse répondre aux besoins des membres et d'autres groupes d'intérêt, il faut de temps en temps procéder à un état des lieux. À la mi-septembre, le comité organisait une nouvelle rencontre stratégique afin de soumettre l'environnement actuel et l'association à une analyse et de développer les stratégies en conséquence. Les résultats seront comme d'habitude intégrés dans la "Story of Strategy" qui est disponible sur le site internet de l'ASA où les membres et les personnes intéressées pourront à tout moment les consulter. Le comité entretient un dialogue étroit avec les sections, et cela pas seulement dans le cadre de la conférence des présidents qui a lieu deux fois par année. L'échange se fait également entre ces rendez-vous

réglementaires ou l'ASA soutient les sections pour des prises de position régionales. Dans leurs régions d'activité, les sections disposent d'un excellent réseau qui leur permet de prendre en compte les préoccupations et les besoins des membres et de les défendre.

Un grand merci à tous ceux qui s'engagent en faveur de l'ASA et de ses souhaits et qui restent actifs pour l'ASA malgré la période difficile de cette pandémie ! Cela ne va pas de soi : beaucoup pensent détenir la solution, mais seulement peu mettent vraiment la main à la pâte. L'ampleur du travail fourni par des associations telles que l'ASA n'est pas toujours immédiatement visible. En consultant le "star of life", le site internet, les versions courtes des procès-verbaux des séances du comité, la liste des tâches et des fonctions ou la page des actualités, on découvre une partie des multiples activités. L'année prochaine aussi, des tâches, des projets et des défis attendent l'ASA et nous les aborderons avec beaucoup d'engagement et d'élan.

Sursee, en février 2022



Michael Schumann  
Président de l'ASA

## 5. Rapport sur l'utilisation des actifs VRR – fonds des cas juridiques

En 2008, l'association Droit au service de sauvetage (VRR) avait, dans le cadre de sa dissolution, transmis ses actifs à l'ASA.

Par la suite, l'ASA avait constitué un fonds pour les cas juridiques, fonds qui présentait une somme globale de Fr. 20'272.95 au 31.12.2019.

Tous les membres actifs de l'ASA bénéficient de **l'assurance de protection juridique collective** que l'ASA a conclue avec l'assurance CAP Protection juridique à Zurich.

L'ASA verse la prime directement à la CAP. À partir du 1.1.2020, la prime avait été augmentée de Fr. 30.- à Fr. 35.- par membre/année. Au lieu d'augmenter la cotisation des membres, le comité de l'ASA avait décidé de dissoudre une partie de la provision du fonds des cas juridiques.

Pour le versement de la prime 2020 à la CAP, le montant de Fr. **10'000.-** (solde Fr. 10'272.95) était versé du fonds des cas juridiques.

Pour le versement de la prime 2021 à la CAP, le montant de Fr. **5'475.-** (solde Fr. 4'797.95) était versé du fonds des cas juridiques.

## 6. Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2021

Le comité de l'ASA propose d'approuver les comptes annuels 2021.

### 6.1 Bilan au 31.12.2021

Bezeichnung	per 31.12.2021	per 31.12.2020
<b>Aktiven</b>		
<b>Umlaufvermögen</b>		
Flüssige Mittel		
1026 RB Mittelthurgau 49275 9630 0	217'655.82	207'983.74
1030 RB KK 947 3827 0 (GE)	11'872.79	10'905.92
1031 SGKB 6152.3414.2000 (O-CH)	19'529.35	15'466.55
1032 BCVS S 0858.96.05 (VS)	12'959.90	10'415.90
1033 RB KK (TI)	4'233.42	2'345.22
Total Flüssige Mittel	266'251.28	247'117.33
Forderungen aus Lief./Leist.		
1100 Forderungen aus Lief./Leist.	8'139.50	2'740.00
Total Forderungen aus Lief./Leist.	8'139.50	2'740.00
übrige kurzfr. Forderungen		
1190 Sonstige kurzfr. Forderungen	627.40	712.95
Total übrige kurzfr. Forderungen	627.40	712.95
Aktive Rechnungsabgrenzung		
1300 Bezahlter Aufwand Folgejahr	49'477.45	49'231.95
Total Aktive Rechnungsabgrenzung	49'477.45	49'231.95
<b>Total Umlaufvermögen</b>	<b>324'495.63</b>	<b>299'802.23</b>
<b>Anlagevermögen</b>		
Finanzanlagen/Beteiligungen		
1420 Bet. CH Kongress Notfallmed.	1.00	1.00
1422 Bet. Forum Berufsbildung Rettungswesen	1.00	1.00
Total Finanzanlagen/Beteiligungen	2.00	2.00
<b>Total Anlagevermögen</b>	<b>2.00</b>	<b>2.00</b>
<b>Total Aktiven</b>	<b>324'497.63</b>	<b>299'804.23</b>

Bezeichnung	per 31.12.2021	per 31.12.2020
<b>Passiven</b>		
<b>Fremdkapital kurzfristig</b>		
Verbindlichk. aus Lief/Leist.		
2000 Verbindlichk. L&L (Kred.)	39'123.40	41'386.60
2010 Verbindlichk. L&L (manuell)	13'774.05	6'758.50
Total Verbindlichk. aus Lief/Leist.	52'897.45	48'145.10
übrige kurzfr. Verbindlichk.		
2210 sonst. kurzfr. Verbindlichk.	1'060.00	360.00
2230 KK Sektion Genf	11'872.79	10'905.92
2231 KK Sektion Ostschweiz	19'529.35	15'466.55
2232 KK Sektion Wallis	12'959.90	10'415.90
2233 KK Sektion Tessin	4'233.42	2'345.22
2270 Verbindlichkeiten AHV/ALV	1'794.65	-1'131.70
Total übrige kurzfr. Verbindlichk.	51'450.11	38'361.89
Passive Rechnungsabgrenzung		
2300 Noch nicht bezahlter Aufwand	10'475.00	5'985.35
2301 Erhaltener Ertrag Folgejahr	0.00	237.50
Total Passive Rechnungsabgrenzung	10'475.00	6'222.85
<b>Total Fremdkapital kurzfristig</b>	<b>114'822.56</b>	<b>92'729.84</b>
<b>Fremdkapital langfristig</b>		
Rückstellungen langfristig		
2600 Rückstellungen	13'000.00	13'000.00
2610 Rückst. Rechtsfälle Fonds	4'797.95	10'272.95
2620 Rückst. Sektionen Projekte	69'712.50	52'179.95
Total Rückstellungen langfristig	87'510.45	75'452.90
<b>Total Fremdkapital langfristig</b>	<b>87'510.45</b>	<b>75'452.90</b>
<b>Organisationskapital</b>		
Organisationskapital		
2800 Vereinskapiatal	131'621.49	137'051.75
Total Organisationskapital	131'621.49	137'051.75
<b>Total Organisationskapital</b>	<b>131'621.49</b>	<b>137'051.75</b>
<b>Verlust</b>	<b>-9'456.87</b>	<b>-5'430.26</b>
<b>Total Passiven</b>	<b>324'497.63</b>	<b>299'804.23</b>

**6.2 Compte de résultat (CR) au 31.12.2021**

Bezeichnung	ER 2021	Budget 2021	ER 2020
<b>Ertrag</b>			
<b>Verband</b>			
3000 Mitgliederbeiträge Aktive	155'540.00	158'324.50	150'250.00
3001 Mitgliederbeiträge Passive	2'375.00	2'500.00	2'487.50
3002 Gönnerbeiträge	800.00	0.00	800.00
<b>Total Verband</b>	<b>158'715.00</b>	<b>160'824.50</b>	<b>153'537.50</b>
<b>Verbandsführung</b>			
3100 Sektionsbeiträge Freiburg	1'820.00	0.00	1'800.00
3110 Sektionsbeiträge Genf	2'330.00	0.00	2'350.00
3120 Sektionsbeiträge Neuenburg	910.00	0.00	750.00
3130 Sektionsbeiträge Ostschweiz	4'550.00	0.00	4'560.00
3140 Sektionsbeiträge Tessin	1'820.00	0.00	1'900.00
3150 Sektionsbeiträge Waadt	3'510.00	0.00	3'280.00
3160 Sektionsbeiträge Wallis	2'850.00	0.00	2'630.00
3190 Rückerstattung an Sektionen	-17'790.00	0.00	-17'270.00
<b>Total Verbandsführung</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Kommunikation</b>			
<b>Marketing</b>			
3200 Website	14'090.00	12'000.00	7'877.50
<b>Total Marketing</b>	<b>14'090.00</b>	<b>12'000.00</b>	<b>7'877.50</b>
<b>Star of Life</b>			
3300 Inserate Star of Life	43'905.00	55'000.00	54'307.50
3310 Abos Star of Life	45'270.00	48'636.80	45'095.00
3320 Partnerorganisation	1'536.00	1'300.00	1'568.00
<b>Total Star of Life</b>	<b>90'711.00</b>	<b>104'936.80</b>	<b>100'970.50</b>
<b>Total Kommunikation</b>	<b>104'801.00</b>	<b>116'936.80</b>	<b>108'848.00</b>
<b>Bildung</b>			
3400 CH-Kongress Notfallmedizin	0.00	0.00	0.00
<b>Total Bildung</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Berufspolitik</b>			
3500 Forum BB RW	0.00	0.00	0.00
<b>Total Berufspolitik</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Dienstleist. / übrige Erträge</b>			
3685 Mahngebühren	0.00	0.00	0.00
3690 Übriger Ertrag	49.17	0.00	49.26
<b>Total Dienstleist. / übrige Erträge</b>	<b>49.17</b>	<b>0.00</b>	<b>49.26</b>
<b>Erlösminderungen</b>			
3800 Erlösminderungen	21.87	0.00	9.50
3805 Verluste aus Ford./Veränd. WB	0.00	0.00	0.00
<b>Total Erlösminderungen</b>	<b>-21.87</b>	<b>0.00</b>	<b>-9.50</b>
<b>Total Ertrag</b>	<b>263'543.30</b>	<b>277'761.30</b>	<b>262'425.26</b>

Bezeichnung	ER 2021	Budget 2021	ER 2020	
<b>AUFWAND Material und DL</b>				
<b>Verbandsführung</b>				
4000	Geschäftsstelle	50'886.45	54'000.00	54'875.45
4001	Sektionen - Geschäftsstelle	6'081.70	4'000.00	6'001.75
4003	Beratung	5'319.25	6'000.00	0.00
4006	Revision	1'042.55	1'100.00	1'063.55
4010	Übersetzungen	3'406.65	5'000.00	3'645.30
4050	Honorare Vorstand	12'040.00	20'000.00	11'130.00
4051	Honorare Mandatsträger	3'660.00	500.00	0.00
4060	Spesen Vorstand	2'299.00	4'000.00	1'663.45
4061	Spesen Mandatsträger	220.00	1'000.00	107.40
4070	AHV/IV/EO/ALV	992.50	1'000.00	607.45
4073	Unfallversicherung	70.00	100.00	58.90
<b>Total Verbandsführung</b>		<b>86'018.10</b>	<b>96'700.00</b>	<b>79'153.25</b>
<b>Sektionen</b>				
4170	Projekte Sektionen	21'348.00	23'020.20	20'724.00
<b>Total Sektionen</b>		<b>21'348.00</b>	<b>23'020.20</b>	<b>20'724.00</b>
<b>Kommunikation</b>				
<b>Marketing</b>				
4200	Website	6'433.60	4'000.00	3'627.40
4270	Projekte Marketing	7'369.35	2'000.00	0.00
<b>Total Marketing</b>		<b>13'802.95</b>	<b>6'000.00</b>	<b>3'627.40</b>
<b>Star of Life</b>				
4300	Druck Star of Life	11'284.90	18'154.25	12'906.80
4305	Redaktion/Layout Star of Life	31'930.85	36'000.00	39'318.45
4310	Inserateacquisition SoL	5'409.00	4'000.00	5'108.50
4315	Übersetzungen Star of Life	14'171.90	10'000.00	12'033.75
4320	Porti Star of Life	4'885.05	5'733.00	5'119.65
4325	Honorare Star of Life	8'682.35	8'500.00	8'322.35
4330	Spesen Star of Life	572.50	2'000.00	852.35
<b>Total Star of Life</b>		<b>76'936.55</b>	<b>84'387.25</b>	<b>83'661.85</b>
<b>Total Kommunikation</b>		<b>90'739.50</b>	<b>90'387.25</b>	<b>87'289.25</b>
<b>Bildung</b>				
4400	CH-Kongress Notfallmedizin	416.30	500.00	11'994.44
4470	Projekte Bildung	0.00	0.00	0.00
<b>Total Bildung</b>		<b>416.30</b>	<b>500.00</b>	<b>11'994.44</b>
<b>Berufspolitik</b>				
4500	Beiträge Organisationen	1'300.00	1'300.00	1'300.00
4510	Beitrag Forum BB RW	10'000.00	10'000.00	10'000.00
4520	Internationales	0.00	500.00	112.00
4530	Markenüberwachung SoL	0.00	0.00	0.00
4570	Projekte Berufspolitik	8'757.45	4'000.00	7'033.10
<b>Total Berufspolitik</b>		<b>20'057.45</b>	<b>15'800.00</b>	<b>18'445.10</b>
<b>Dienstleistungen</b>				
4600	Rechtsschutzversicherung	50'000.00	52'500.00	43'620.00
<b>Total Dienstleistungen</b>		<b>50'000.00</b>	<b>52'500.00</b>	<b>43'620.00</b>
<b>Total AUFWAND Material und DL</b>		<b>268'579.35</b>	<b>278'907.45</b>	<b>261'226.04</b>

Bezeichnung	ER 2021	Budget 2021	ER 2020
<b>Übriger betrieblicher Aufwand</b>			
<b>Sachversicherungen</b>			
6300 Betriebshaftpflichtvers.	262.50	262.50	75.15
6302 Transportversicherung	30.00	30.00	26.50
<b>Total Sachversicherungen</b>	<b>292.50</b>	<b>292.50</b>	<b>101.65</b>
<b>Verwaltungs-/ü. Betriebsaufw.</b>			
6500 Büromaterial, Drucks., Kopien	1'322.25	3'000.00	1'373.00
6510 Telefon, E-Mail	1'643.85	1'500.00	1'643.80
6520 Porti	2'869.25	4'000.00	3'189.65
6590 Übriger Betriebsaufwand	243.50	2'000.00	298.85
<b>Total Verwaltungs-/ü. Betriebsaufw.</b>	<b>6'078.85</b>	<b>10'500.00</b>	<b>6'505.30</b>
<b>Finanzaufwand u. Finanzertrag</b>			
6940 Bankspesen	198.15	500.00	179.34
6950 Zinsertrag	8.68	0.00	16.81
<b>Total Finanzaufwand u. Finanzertrag</b>	<b>189.47</b>	<b>500.00</b>	<b>162.53</b>
<b>Total Übriger betrieblicher Aufwand</b>	<b>6'560.82</b>	<b>11'292.50</b>	<b>6'769.48</b>
<b>AO Aufwand u. Ertrag, Steuern</b>			
<b>Ausserord. Aufwand u. Ertrag</b>			
8500 Ausserordentlicher Aufwand	0.00	0.00	0.00
8510 Ausserordentlicher Ertrag	2'140.00	0.00	140.00
<b>Total Ausserord. Aufwand u. Ertrag</b>	<b>-2'140.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-140.00</b>
<b>Direkte Steuern</b>			
8950 Direkte Steuern	0.00	0.00	0.00
<b>Total Direkte Steuern</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total AO Aufwand u. Ertrag, Steuern</b>	<b>-2'140.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-140.00</b>
<b>Ergebnis</b>	<b>-9'456.87</b>	<b>-12'438.65</b>	<b>-5'430.26</b>

### Commentaires sur les comptes annuels 2021 :

En 2021, l'évolution du nombre des membres était positive. L'augmentation du nombre des membres représentait environ 1 à 2%. À la fin 2021, l'ASA comptait 1'871 membres.

Les comptes annuels ont été clôturés à un niveau inférieur à celui prévu au budget. Au lieu d'une perte de Fr. 12'439.-, il en résulte une perte de Fr. 9'457.-. L'influence principale a été la nouvelle annulation du Congrès suisse de médecine d'urgence, qui n'a donc pas pu générer de recettes.

Les annonces dans le star of life ont connu une forte baisse, ce qui s'explique par le nombre réduit d'annonces commerciales déposées pendant la pandémie Covid19. Il y a cependant eu une augmentation des annonces en ligne, ce qui a permis de réduire le déficit.

En raison des réunions physiques annulées et des vidéoconférences, les honoraires et les frais du comité ont été moins élevés. Le nouveau groupe de travail « Médias et prises de position ASA » a déjà tenu quelques réunions et divers documents de synthèse ont été élaborés, ce qui explique que les dépenses soient plus élevées que celles prévues au budget. L'application de l'ASA n'a pas pu être mise en œuvre en raison de l'ancien fournisseur et un nouveau fournisseur a été recherché. Le produit extraordinaire de Fr. 2'140.- correspond au remboursement déjà effectué par l'ancien fournisseur pour des prestations non fournies. Le site web a également été complètement remanié, la réunion stratégique a eu lieu et la session web (ASA en dialogue II) a été réalisée, c'est pourquoi les positions Projets Marketing et Site web sont plus élevées que budgétées.

En gros, les autres produits et charges correspondent au budget.

Les provisions pour les projets des sections étaient de nouveau constituées dans un compte séparé. En tout, ceux-ci augmentaient de Fr. 17'532.-.

Au 31.12.2021, le capital de l'association s'élève à Fr. 131'621.49.

### 6.3 Rapport de l'organe de révision

Le comité de l'ASA propose d'approuver le rapport de l'organe de révision Truvag Revisions AG.

---

Truvag Revisions AG  
Leopoldstrasse 6, Postfach  
6210 Sursee

Tel. +41 41 818 77 77  
www.truvag-revision.ch  
sursee@truvag-revision.ch



Rapport de l'organe de révision statutaire  
sur le contrôle restreint à l'assemblée des délégués de  
**l'Association Suisse des Ambulanciers (ASA)**  
6210 Sursee

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'Association Suisse des Ambulanciers (ASA) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Sursee, le 14 avril 2022

**Truvag Revisions AG**

A blue ink signature of Rolf Eberle, written over a background of a barcode-like pattern.

**Rolf Eberle**  
Expert-réviseur agréé

A blue ink signature of Lea Stirnimann, written over a background of a barcode-like pattern.

**Lea Stirnimann**  
Réviseur agréé  
personne ayant dirigé la révision

## **7. Décharge au comité**

On demande la décharge du comité pour l'exercice 2021.

## **8. Élections (comité, organe de révision)**

### **8.1 Comité**

Les membres du comité suivants se représentent à l'élection pour une nouvelle période 2022-2023 :

- Michael Schumann, président
- Renaud Jaquet, vice-président
- Michel Eigenmann
- David Hedinger
- Christine Hunziker
- Andreas Jöhl
- Peter Ott
- Elmar Rollwage

Le membre suivant démissionne du comité :

- Myriam Schild

Le membre suivant se présente à l'élection comme membre du comité :

- Emmanuel Müller

### **8.2 Organe de révision**

Le comité propose de désigner la Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision.

## 9. Approbation du programme annuel 2022

Le comité de l'ASA propose l'approbation du programme annuel 2022.

---

### Politique professionnelle et associative :

- Maintenance et extension du réseau ASA.
- Mise en œuvre du nouveau nom et du logo de l'ASA conformément au nouveau design défini sur le site web et diffusion du nouveau nom auprès des membres, des organisations partenaires, etc.
- Les objectifs stratégiques seront poursuivis conformément en fonction du « Story of Strategy » adaptée et aux documents établis sur la base des résultats de la séance de réflexion stratégique de 2021.
- Le groupe de travail « Médias + prises de position ASA » s'occupe de thèmes actuels afin de présenter de manière optimale les profils professionnels au public.

### Formation :

- Le développement professionnel des ambulanciers/ières est activement encouragé (thème diplôme ES). ASA s'engage pour des solutions raisonnables, soutient et coordonne.
- Congrès Suisse de la médecine d'urgence : réaliser avec succès.
- Collaboration à la révision du plan d'études cadre ambulanciers ES et prise de position à ce sujet dans le sens des membres.

### Communication :

- Jusqu'à l'été 2022, la nouvelle application de l'ASA sera testée en Suisse romande. L'objectif est d'optimiser la communication avec et entre les membres.
- Une Websession d'ASA sera organisée séparément par langues pour tous les membres et une session web d'ASA sera organisée pour tous les membres juniors intéressés pour permettre aux membres d'échanger leurs expériences sur des sujets d'actualité tels que le développement de carrière.

## 10. Motions

### 10.1 Motions des membres

Aucune motion des membres n'a été soumise.

### 10.2 Motions du comité

Voir point 11 de l'ordre du jour.

## 11. Motion de changement de nom et de logo, nouveau : Swiss Paramedic Association / adaptation des statuts

### 11.1 Changement du nom de l'Association Suisse des Ambulanciers ASA

En collaboration avec le groupe de travail Médias, le comité de l'Association Suisse des Ambulanciers (ASA) a cherché un nouveau nom pour l'ASA puisque le nom n'est plus d'actualité ainsi que suffisamment respectueux des genres et qu'au niveau du logo dans le contexte du Star of Life, la croix suisse doit être clairement mise en évidence.

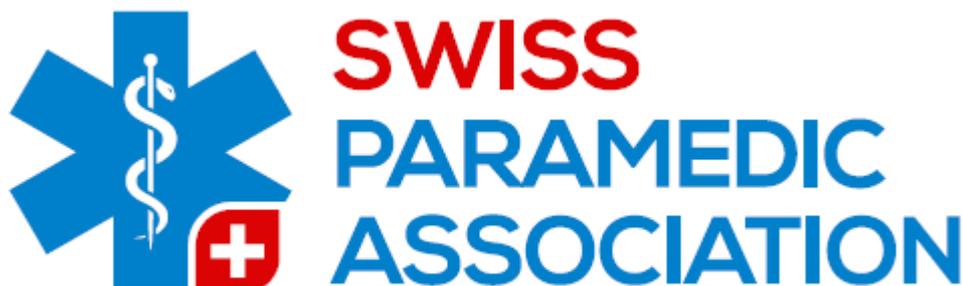
Le comité a donc interrogé les membres sur le changement de nom de l'ASA dans le cadre du sondage destiné aux membres du mois de mars 2022. Environ 550 membres ont participé au vote sur le nouveau nom, le comité les remercie pour leur vif intérêt. En voici le résultat :

Proposition 1 :	Swiss Paramedic Association	= 344 voix
Proposition 2 :	Swiss Paramedics	= 206 voix

Le nouveau nom « Swiss Paramedic Association » sera présenté au vote lors de l'assemblée générale du 12.5.2022 à Fribourg.

**Proposition nouveau nom de l'ASA :**  
**Swiss Paramedic Association**

**Proposition nouveau logo :**



## 11.2 Adaptation des statuts

Tout changement de nom éventuel d'ASA nécessite une modification des statuts en conséquence. C'est pourquoi ce vote nécessite le consentement des 2/3 des personnes présentes conformément à l'article 30 des statuts.

En cas d'acceptation de la proposition 1, il sera nécessaire de modifier l'article 1 de la version allemande et français des statuts. Le comité demande, le cas échéant, de procéder à la reformulation comme suit :

Avant	Nouveau
<p><b>Art. 1 Nom et siège social</b></p> <p>Sous le nom de</p> <p>Vereinigung Rettungssanitäter Schweiz VRS Association Suisse des Ambulanciers ASA Associazione Svizzera Soccorritori ASS</p> <p>est constitué une association au sens des art. 60 ss du Code civil suisse avec siège au secrétariat général. Il existe au niveau cantonal ou régional des associations professionnelles autonomes (nommées ci-après sections) d'ambulanciers diplômés* et de techniciens ambulanciers*, qui s'engagent pour les intérêts de leurs membres. Elles sont reconnues par l'ASA. Leurs statuts et activités ne doivent pas aller à l'encontre des statuts, du plan directeur ou de la stratégie de l'ASA.</p>	<p><b>Art. 1 Nom et siège social</b></p> <p>Sous le nom de</p> <p><b>Swiss Paramedic Association (l'abréviation suivra*)</b></p> <p>est constitué une association au sens des art. 60 ss du Code civil suisse avec siège au secrétariat général. Il existe au niveau cantonal ou régional des associations professionnelles autonomes (nommées ci-après sections) d'ambulanciers diplômés* et de techniciens ambulanciers*, qui s'engagent pour les intérêts de leurs membres. Elles sont reconnues par <b>la Swiss Paramedic Association</b>. Leurs statuts et activités ne doivent pas aller à l'encontre des statuts, du plan directeur ou de la stratégie de <b>la Swiss Paramedic Association</b>.</p>

Toute modification correspondante de l'article 1 des statuts implique en outre l'utilisation des nouvelles appellations de l'abréviation « ASA » (\*la nouvelle abréviation du nom sera présentée à l'AG du 12.5.2022) et le nom « Association Suisse des Ambulanciers » dans l'ensemble des statuts. Nous renonçons à dresser ici la liste de tous les passages concernés. Retrouvez la dernière version des statuts [ici](#).

Le comité de l'ASA propose d'adopter le nouveau nom et le logo pour « **Swiss Paramedic Association** » et de procéder à l'adaptation correspondante des statuts.

Toute modification des statuts requiert la majorité des deux tiers des personnes présentes ayant droit de vote.

La mise en œuvre définitive pour le nouveau nom et le logo se fera en continu en cas d'acceptation après l'assemblée générale et doit être réalisé principalement d'ici le 1er janvier 2023.

## 12. Approbation du budget 2022

Le comité de l'ASA propose l'approbation du budget 2022 ci-après.

Bezeichnung	Budget 2022	ER 2021	Budget 2021
<b>Ertrag</b>			
<b>Verband</b>			
3000 Mitgliederbeiträge Aktive	166'240.75	155'540.00	158'324.50
3001 Mitgliederbeiträge Passive	2'500.00	2'375.00	2'500.00
3002 Gönnerbeiträge	0.00	800.00	0.00
<b>Total Verband</b>	<b>168'740.75</b>	<b>158'715.00</b>	<b>160'824.50</b>
<b>Verbandsführung</b>			
3100 Sektionsbeiträge Freiburg	0.00	1'820.00	0.00
3110 Sektionsbeiträge Genf	0.00	2'330.00	0.00
3120 Sektionsbeiträge Neuenburg	0.00	910.00	0.00
3130 Sektionsbeiträge Ostschweiz	0.00	4'550.00	0.00
3140 Sektionsbeiträge Tessin	0.00	1'820.00	0.00
3150 Sektionsbeiträge Waadt	0.00	3'510.00	0.00
3160 Sektionsbeiträge Wallis	0.00	2'850.00	0.00
3190 Rückerstattung an Sektionen	0.00	-17'790.00	0.00
<b>Total Verbandsführung</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Kommunikation</b>			
<b>Marketing</b>			
3200 Website	12'000.00	14'090.00	12'000.00
<b>Total Marketing</b>	<b>12'000.00</b>	<b>14'090.00</b>	<b>12'000.00</b>
<b>Star of Life</b>			
3300 Inserate Star of Life	50'000.00	43'905.00	55'000.00
3310 Abos Star of Life	51'068.65	45'270.00	48'636.80
3320 Partnerorganisation	1'300.00	1'536.00	1'300.00
<b>Total Star of Life</b>	<b>102'368.65</b>	<b>90'711.00</b>	<b>104'936.80</b>
<b>Total Kommunikation</b>	<b>114'368.65</b>	<b>104'801.00</b>	<b>116'936.80</b>
<b>Bildung</b>			
3400 CH-Kongress Notfallmedizin	0.00	0.00	0.00
<b>Total Bildung</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Berufspolitik</b>			
3500 Forum BB RW	0.00	0.00	0.00
<b>Total Berufspolitik</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Dienstleist. / übrige Erträge</b>			
3685 Mahngebühren	0.00	0.00	0.00
3690 Übriger Ertrag	0.00	49.17	0.00
<b>Total Dienstleist. / übrige Erträge</b>	<b>0.00</b>	<b>49.17</b>	<b>0.00</b>
<b>Erlösminderungen</b>			
3800 Erlösminderungen	0.00	21.87	0.00
3805 Verluste aus Ford./Veränd. WB	0.00	0.00	0.00
<b>Total Erlösminderungen</b>	<b>0.00</b>	<b>-21.87</b>	<b>0.00</b>
<b>Total Ertrag</b>	<b>283'109.40</b>	<b>263'543.30</b>	<b>277'761.30</b>

Bezeichnung	Budget 2022	ER 2021	Budget 2021	
<b>AUFWAND Material und DL</b>				
<b>Verbandsführung</b>				
4000	Geschäftsstelle	54'000.00	50'886.45	54'000.00
4001	Sektionen - Geschäftsstelle	4'000.00	6'081.70	4'000.00
4003	Beratung	0.00	5'319.25	6'000.00
4006	Revision	1'100.00	1'042.55	1'100.00
4010	Übersetzungen	5'000.00	3'406.65	5'000.00
4050	Honorare Vorstand	18'000.00	12'040.00	20'000.00
4051	Honorare Mandatsträger	2'000.00	3'660.00	500.00
4060	Spesen Vorstand	3'000.00	2'299.00	4'000.00
4061	Spesen Mandatsträger	500.00	220.00	1'000.00
4070	AHV/IV/EO/ALV	1'000.00	992.50	1'000.00
4073	Unfallversicherung	100.00	70.00	100.00
<b>Total Verbandsführung</b>		<b>88'700.00</b>	<b>86'018.10</b>	<b>96'700.00</b>
<b>Sektionen</b>				
4170	Projekte Sektionen	24'170.00	21'348.00	23'020.20
<b>Total Sektionen</b>		<b>24'170.00</b>	<b>21'348.00</b>	<b>23'020.20</b>
<b>Kommunikation</b>				
<b>Marketing</b>				
4200	Website	4'000.00	6'433.60	4'000.00
4270	Projekte Marketing	10'000.00	7'369.35	2'000.00
<b>Total Marketing</b>		<b>14'000.00</b>	<b>13'802.95</b>	<b>6'000.00</b>
<b>Star of Life</b>				
4300	Druck Star of Life	13'000.00	11'284.90	18'154.25
4305	Redaktion/Layout Star of Life	36'000.00	31'930.85	36'000.00
4310	Inseratequisition SoL	5'000.00	5'409.00	4'000.00
4315	Übersetzungen Star of Life	12'000.00	14'171.90	10'000.00
4320	Porti Star of Life	5'700.00	4'885.05	5'733.00
4325	Honorare Star of Life	8'500.00	8'682.35	8'500.00
4330	Spesen Star of Life	2'000.00	572.50	2'000.00
<b>Total Star of Life</b>		<b>82'200.00</b>	<b>76'936.55</b>	<b>84'387.25</b>
<b>Total Kommunikation</b>		<b>96'200.00</b>	<b>90'739.50</b>	<b>90'387.25</b>
<b>Bildung</b>				
4400	CH-Kongress Notfallmedizin	500.00	416.30	500.00
4470	Projekte Bildung	0.00	0.00	0.00
<b>Total Bildung</b>		<b>500.00</b>	<b>416.30</b>	<b>500.00</b>
<b>Berufspolitik</b>				
4500	Beiträge Organisationen	1'300.00	1'300.00	1'300.00
4510	Beitrag Forum BB RW	10'000.00	10'000.00	10'000.00
4520	Internationales	500.00	0.00	500.00
4530	Markenüberwachung SoL	0.00	0.00	0.00
4570	Projekte Berufspolitik	4'000.00	8'757.45	4'000.00
<b>Total Berufspolitik</b>		<b>15'800.00</b>	<b>20'057.45</b>	<b>15'800.00</b>
<b>Dienstleistungen</b>				
4600	Rechtsschutzversicherung	56'000.00	50'000.00	52'500.00
<b>Total Dienstleistungen</b>		<b>56'000.00</b>	<b>50'000.00</b>	<b>52'500.00</b>
<b>Total AUFWAND Material und DL</b>		<b>281'370.00</b>	<b>268'579.35</b>	<b>278'907.45</b>

Bezeichnung	Budget 2022	ER 2021	Budget 2021	
<b>Übriger betrieblicher Aufwand</b>				
<b>Sachversicherungen</b>				
6300	Betriebshaftpflichtvers.	262.50	262.50	262.50
6302	Transportversicherung	30.00	30.00	30.00
<b>Total Sachversicherungen</b>		<b>292.50</b>	<b>292.50</b>	<b>292.50</b>
<b>Verwaltungs-/ü. Betriebsaufw.</b>				
6500	Büromaterial, Drucks., Kopien	2'000.00	1'322.25	3'000.00
6510	Telefon, E-Mail	1'500.00	1'643.85	1'500.00
6520	Porti	4'000.00	2'869.25	4'000.00
6590	Übriger Betriebsaufwand	1'000.00	243.50	2'000.00
<b>Total Verwaltungs-/ü. Betriebsaufw.</b>		<b>8'500.00</b>	<b>6'078.85</b>	<b>10'500.00</b>
<b>Finanzaufwand u. Finanzertrag</b>				
6940	Bankspesen	500.00	198.15	500.00
6950	Zinsertrag	0.00	8.68	0.00
<b>Total Finanzaufwand u. Finanzertrag</b>		<b>500.00</b>	<b>189.47</b>	<b>500.00</b>
<b>Total Übriger betrieblicher Aufwand</b>		<b>9'292.50</b>	<b>6'560.82</b>	<b>11'292.50</b>
<b>AO Aufwand u. Ertrag, Steuern</b>				
<b>Ausserord. Aufwand u. Ertrag</b>				
8500	Ausserordentlicher Aufwand	0.00	0.00	0.00
8510	Ausserordentlicher Ertrag	0.00	2'140.00	0.00
<b>Total Ausserord. Aufwand u. Ertrag</b>		<b>0.00</b>	<b>-2'140.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Direkte Steuern</b>				
8950	Direkte Steuern	0.00	0.00	0.00
<b>Total Direkte Steuern</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total AO Aufwand u. Ertrag, Steuern</b>		<b>0.00</b>	<b>-2'140.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Ergebnis</b>		<b>-7'553.10</b>	<b>-9'456.87</b>	<b>-12'438.65</b>

**Commentaires sur le budget 2022 :**

Le budget 2022 prévoit une perte de Fr. 7'553.15.

Du point de vue budgétaire, la création de l'application sera importante en 2022 (1ère année de frais fixes + frais de login d'environ Fr. 17'300.-). Les frais fixes uniques ainsi que la moitié des frais de login sont pris en charge par les sections, l'autre moitié des frais de login par l'ASA.

Désormais, les sections et l'ASA prennent en charge temporairement le sponsoring des prix de diplôme à Fr. 500.- pour les 7 prestataires de formation en Suisse.

Dans tous les autres domaines, seulement des adaptations mineures ont été apportées sur la base de l'année précédente ainsi que de l'évolution du nombre des membres et du développement de la numérisation.

En outre, il faut s'attendre à ce que le Congrès suisse de médecine d'urgence de cette année ne génère aucun bénéfice, car il faut s'attendre à une baisse du nombre de participants et d'exposants en raison de la pandémie Covid19.

La planification financière était adaptée en conséquence afin que le capital propre ne tombe pas sous le seuil des Fr. 100'000.-.

### **13. Adoption des cotisations des membres 2023**

Le comité demande d'approuver les cotisations des membres inchangées pour l'année 2023.

---

<b>Membre actif individuel*</b>	Fr. 120.-
<b>Membre actif individuel en formation</b>	Fr. 40.-
<b>Membre passif</b>	Fr. 55.-

\* Les membres des sections suivantes paient une cotisation supplémentaire de Fr. 20.-/année :  
FR, GE, NE, VD, VS, TI, Ostschweiz

### **14. Divers**